

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 novembre 2009
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 3 novembre 2009, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 26 octobre 2009 adressée par Hoshyar Zebari, Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, concernant les attentats perpétrés à Bagdad le 19 août et le 25 octobre 2009 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité, comme demandé par le Ministre des affaires étrangères.

(Signé) **Ban Ki-moon**



Annexe**Lettre datée du 26 octobre 2009, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères de l'Iraq**

[Original : arabe]

J'ai l'honneur de me référer à la lettre du 30 août 2009 que vous a adressée le Premier Ministre concernant l'attaque terroriste du 19 août 2009 à Bagdad, qui a ciblé les institutions gouvernementales irakiennes, et à ma lettre du 25 septembre 2009 que je vous ai adressée sur cette même question et dans laquelle je vous ai informé du souhait du Gouvernement irakien qu'un envoyé international de haut niveau soit chargé d'évaluer l'étendue de la participation étrangère à la perpétration de ces actes terroristes en Iraq et quelles sont les incidences de ces actes sur la stabilité et la sécurité du pays.

Toutefois, avant que des mesures concrètes ne puissent être prises par vous-même ou le Conseil de sécurité, Bagdad a été la cible de deux attaques terroristes simultanées le 25 octobre 2009. Ces attaques, qui ont tué et blessé de nombreux civils innocents, ciblaient les institutions gouvernementales de la même façon et au même moment de la journée que celles du 19 août 2009. Cela confirme notre affirmation précédente selon laquelle ces actes criminels visent à paralyser l'État irakien et ses institutions et à faire avorter le processus politique démocratique engagé en Iraq, portant largement atteinte ce faisant à sa sécurité et à sa stabilité et ayant des effets préjudiciables sur la sécurité et la stabilité régionales. Ces attaques devraient faire l'objet d'une enquête parce qu'elles constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales et parce que la situation au plan de la sécurité en Iraq, qui est considéré comme un avant-poste dans la lutte mondiale contre le terrorisme, préoccupe grandement la communauté internationale, comme le montrent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous tenons par conséquent à réitérer la demande faite par l'Iraq tendant à ce qu'un envoyé international de haut niveau soit chargé d'évaluer l'étendue de la participation étrangère à la perpétration de ces actes terroristes en Iraq. Nous réaffirmons que des attaques organisées aussi importantes et complexes ne peuvent avoir été organisées, financées et exécutées sans l'appui substantiel de parties à l'étranger.

Nous appelons votre attention sur cette question, mais demandons aussi qu'elle soit portée à l'attention du Conseil de sécurité sans tarder de façon à ce que les mesures qui s'imposent pour décourager le terrorisme et ceux qui le soutiennent puissent être prises.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Iraq
(Signé) Hoshyar Zebari